



Stratégie de Biarritz pour une transformation numérique ouverte, libre et sûre

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement du G7, de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Chili et de l'Inde, réunis à Biarritz le 26 août 2019 avec le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), avons discuté des meilleures stratégies pour promouvoir une transformation numérique ouverte, libre et sûre et réaffirmé notre détermination à la préserver face aux difficultés actuelles.

2. Nous reconnaissons que l'internet et les technologies connexes utilisées pour la transformation numérique sont essentiels pour nos sociétés et pour le développement économique. L'internet fournit de nouveaux modes d'autonomisation des personnes et des communautés locales et permet d'accéder à un corpus sans précédent d'informations et de connaissances. Il a toutefois des effets négatifs qui menacent la cohésion sociale et les valeurs démocratiques. Les mauvais traitements en ligne, dans leurs diverses formes, prennent tout particulièrement pour cibles certaines catégories de personnes, telles que les femmes, les minorités et les utilisateurs vulnérables, et ils empêchent de jouir pleinement de nombreux droits de l'Homme.

3. Nous sommes attachés au droit à la liberté d'opinion et d'expression. Nous considérons que l'accès à l'information sous des angles différents est essentiel pour la démocratie. Même si nous venons de pays aux traditions juridiques et politiques différentes, nous apprécions de pouvoir procéder à un échange de vues approfondi et constructif avec les parties prenantes concernées. La Présidence française nous a informés des progrès accomplis dans la création du Partenariat international pour l'information et la démocratie et des conclusions de la Conférence internationale sur la liberté de la presse qui s'est tenue à Londres les 10 et 11 juillet, afin de forger un consensus en faveur de la protection des journalistes.

4. Nous sommes déterminés à travailler en collaboration pour renforcer nos démocraties face aux comportements illicites et malveillants et aux ingérences étrangères hostiles d'acteurs étatiques et non étatiques. Nous continuerons de consolider nos capacités de réponse aux menaces hybrides, notamment dans les domaines de la cybersécurité, des communications stratégiques et du contre-espionnage. Nous prenons note des travaux en cours du mécanisme de réponse rapide du G7.

5. Nous notons la dynamique continue résultant notamment de l'Appel de Christchurch et de la *Déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G20 à Osaka sur la prévention de l'exploitation de l'internet à des fins terroristes et d'extrémisme violent favorisant le terrorisme* dans le cadre de nos travaux avec nos partenaires internationaux pour atteindre notre objectif commun : un internet ouvert, libre et sûr. Nous rappelons qu'un discours positif pour lutter contre la propagande terroriste continuera de jouer un rôle important dans ces efforts. Nous avons été informés des différentes positions au sujet d'une charte multipartite sur l'internet destinée à matérialiser les effets positifs de l'internet, tout en luttant contre les activités et les contenus illégaux en ligne et dans le respect de nos valeurs démocratiques et de l'état de droit.

6. Nous reconnaissons que la circulation transfrontalière des données, des informations, des idées et des connaissances améliore la productivité, l'innovation et le développement durable, tout en créant des difficultés liées au respect de la vie privée, à la protection des données, aux droits de propriété intellectuelle et à la sécurité. Cette libre circulation des données fondée sur la confiance permettra de tirer parti des possibilités de la transformation numérique. A cet égard, il est nécessaire que les cadres juridiques, tant nationaux qu'internationaux, soient respectés. Nous coopérerons pour encourager l'interopérabilité des différents dispositifs et nous réaffirmons la contribution positive des données au développement. Nous reconnaissons qu'il est nécessaire de répondre aux menaces découlant des failles de sécurité des réseaux 5G et des chaînes d'approvisionnement.

7. Les technologies de l'intelligence artificielle (IA) entraînent une transformation radicale de nos sociétés et de nos économies. Elles peuvent enclencher un cycle sans précédent d'innovation et de croissance. L'intelligence artificielle peut offrir des solutions innovantes pour progresser sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que des avantages significatifs pour contribuer à traiter nos difficultés les plus graves. Nous reconnaissons que l'IA transforme les sociétés, l'économie mondiale et l'avenir du travail et qu'elle est susceptible d'améliorer le bien-être et le confort de chacun, tout en produisant des effets disparates sur l'économie, la protection des données et celle de la vie privée, ainsi que sur la démocratie.

8. Nous reconnaissons les travaux des présidences italienne et canadienne sur l'avenir de l'intelligence artificielle. Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de soutenir et d'orienter un développement responsable de l'IA, fondé sur les droits de l'Homme, la solidarité, la diversité, l'innovation et la croissance économique. Nous continuerons d'étudier les possibilités de faire progresser nos travaux sur l'IA pour approfondir les connaissances et échanger régulièrement au sujet des résultats des recherches multidisciplinaires en matière d'intelligence artificielle et de bonnes pratiques, ainsi que pour faire le lien entre les initiatives internationales sur l'intelligence artificielle. À cet égard, nous prenons note du Partenariat mondial sur

l'IA, une initiative proposée par le Canada et la France, ainsi que des autres initiatives sur le sujet. Nous nous réjouissons que l'OCDE soutienne nos travaux pour faire progresser l'IA, conformément à sa Recommandation sur l'Intelligence Artificielle adoptée en mai 2019.